

# Le schéma régional des formations technologiques

## de la région Auvergne-Rhône-Alpes (2022-2025)

**Première région industrielle de France**, la région Auvergne-Rhône-Alpes est tout particulièrement concernée par le développement des compétences nouvelles et d'avenir.

La voie technologique en lycée offre des parcours de formations dans différentes séries (organisées chacune autour de grands domaines de connaissances appliquées aux différents secteurs d'activités : industrie et développement durable, biotechnologies et expérimentations de laboratoire, management et gestion, secteur de la santé et du social, etc.). Elle se différencie de la voie générale par la mise en œuvre de démarches pédagogiques privilégiant les travaux en groupe ou en laboratoire, et des démarches de projet.

Le plan **France 2030** prépare la France de demain en investissant dans de nouvelles filières industrielles et technologiques

### TROIS AMBITIONS

**1** **Susciter l'appétence des élèves pour la voie technologique**

**2** **Faire émerger les compétences nécessaires au développement des filières d'avenir**

**3** **Permettre la poursuite d'études supérieures en particulier dans les instituts universitaires de technologie ou en sections de technicien supérieur**

### CINQ ACTIONS

✓ **MIEUX GUIDER** l'orientation des élèves vers les formations technologiques à caractère scientifique et rééquilibrer la parité

✓ **FACILITER LA MOBILITE** des élèves pour qu'ils puissent rejoindre la voie technologique de leur choix

✓ **FACILITER L'INSERTION PROFESSIONNELLE** en s'assurant que l'offre de formation réponde aux besoins de l'économie régionale

✓ **ACCOMPAGNER** les néo-bacheliers vers les BUT (BAC +3) et au-delà vers les master (BAC +5)

✓ **ASSURER LE LIEN** entre formation et insertion professionnelle à l'aide d'un suivi personnalisé

### SIX GROUPES D'ACTEURS

- la Région académique Auvergne-Rhône-Alpes
- la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
- le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
- l'agence Auvergne-Rhône-Alpes orientation
- les représentants de l'enseignement supérieur
- autres partenaires régionaux

En formant les jeunes à intégrer les domaines technologiques, industriels, scientifiques, de l'agriculture, de l'alimentation, des services, du social et de la santé, la voie technologique apporte la réponse aux besoins d'une économie moins carbonée, plus résiliente et plus souveraine.

**28%**  
des élèves de 1ère sont inscrits dans la voie technologique



### LES PROJECTIONS DU RAPPORT « LES MÉTIERS EN 2030 »

Entre 2019 et 2030, un million d'emplois doivent être créés en France dont :

- > **410 000** postes de médecins, infirmiers, professions paramédicales, aides à domicile et aides-signants, seraient créés entre 2019 et 2030
- > **180 000** postes dans les métiers de l'informatique et de la recherche
- > **135 000** postes d'ouvriers et de manutention
- > **120 000** postes dans les métiers du bâtiment (dont la moitié de cadres)
- > **45 000** postes dans les métiers industriels